

Ecrit par le 22 juillet 2024

Chambre de commerce et d'industrie : 'eDRH Sud', la plateforme RH dédiée aux métiers du numérique et de l'industrie



Face aux difficultés de recrutement exprimées par les professionnels des secteurs du numérique et de l'industrie, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) de la Région Sud Paca lancent edrh.fr une plateforme régionale pour recruter les profils adéquats et répondre ainsi aux besoins de développement des entreprises.

C'est un projet né de la collaboration entre les CCI du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes. Un projet piloté par la CCI du Pays d'Arles, dont l'enjeu est d'aider les professionnels de la région Paca à trouver les compétences indispensables au bon développement de leur activité. « En lançant le site, il s'agit de matcher les compétences entre les candidats et les besoins recherchés par les

Ecrit par le 22 juillet 2024

entreprises, souligne Stéphane Paglia, président de la CCI du Pays d'Arles. Cette plateforme se doit d'accompagner au plus près les mutations économiques de la région Sud sur des métiers en tension : l'industrie et les métiers du numérique. »

Le site permet au candidat de présenter son profil sous forme de compétences clés et à l'entreprise de cocher les compétences qu'elle recherche chez ses futurs collaborateurs. A partir de là, l'algorithme du site va se charger de la mise en adéquation puis de la mise en relation. Les candidats inscrits vont par ailleurs pouvoir recevoir les offres d'emploi provenant directement des recruteurs tandis que ces derniers vont pouvoir diffuser en temps réel leurs offres sur les mobiles et e-mails des candidats. Le site présente les offres d'emplois issues des réseaux des CCI mais aussi de l'extérieur (Pôle emploi...), ces dernières étant répertoriées par département, par type de contrat, par secteur et par métier. Le site propose également un onglet 'Observatoire des compétences' qui indique par secteur d'activité, les compétences disponibles et les plus recherchées par les entreprises.

« C'est un site que nous avons voulu en phase avec les besoins des entreprises et en particulier des TPE et PME, explique Marc Chabaud, vice-président de la CCI du Pays d'Arles délégué à l'industrie. Il y a à la fois un enjeu d'attractivité portant sur la valorisation des métiers de l'industrie et du numérique, sur l'attractivité de notre territoire et des entreprises qui y sont installées. » Avec un coût de 850 000 € (dont 400 000 € financés par le Fonds social européen), le site, gratuit dans son utilisation, pourrait à terme disposer de nouvelles fonctionnalités (dont un volet formation) et s'ouvrir à d'autres secteurs d'activité 'clés' de la région Sud (le tourisme en tête). 24 heures après son lancement, 11 entreprises étaient déjà inscrites et des conseillers de chaque CCI sont à la disposition des entreprises pour les guider dans leurs premiers pas sur la plateforme.

CCI Pays d'Arles : permanence estivale à l'Hôtel d'entreprises

Écrit par le 22 juillet 2024



Jusqu'au 21 août inclus, la Chambre de commerce et d'Industrie du Pays d'Arles délocalise son accueil à l'Hôtel d'entreprises pour les missions 'formalités d'entreprise' et 'visa pour l'export'. La réouverture des services de la CCI est prévue pour le lundi 24 août à 8h30.

Hôtel d'Entreprises, 12 chemin du Temple à Arles. Service Appui aux entreprises : 04 90 99 08 07, 04 90 99 08 60 ou 04 90 99 08 61